



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 37'021
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 10
Fläche: 30'300 mm²

Romands, n'oubliez pas le Tessin – ni la Suisse orientale!

OPINION

La politique suisse passe pour être un long fleuve tranquille. Et pourtant, elle réserve parfois de grosses surprises. Ainsi, la semaine passée, une vieille tradition helvétique a été jetée – vite fait, bien fait – aux oubliettes, sans que personne, ou presque, ne crie gare.

Pendant des décennies, l'équilibre entre les régions et la répartition équitable des sièges gouvernementaux entre les langues ont fait partie de la culture politique helvétique. Or, avec l'élection du conseiller fédéral Guy Parmelin, cet équilibre est rompu. Visiblement, l'envie d'une majorité des parlementaires fédéraux de recaler le candidat alémanique de l'UDC, Thomas Aeschi, réputé être un «Blocher Boy», était telle qu'on passa allègrement sur une vieille tradition qu'on croyait sacrée.

Avec trois conseillers fédéraux sur sept, la Suisse romande est fortement surreprésentée au gouvernement: en prenant pour base la structure linguistique de la population suisse, les Romands auraient «droit» à environ 1,75 siège. Le fait que le Conseil fédéral comprenne aussi deux Bernois rend le déséquilibre régional plus évident encore. La Suisse occidentale – on pourrait l'appeler aussi «burgonde», étant donné que l'Aar sépare le Moyen-Age l'aire burgonde de la sphère alémanique – dispose ainsi de cinq sièges sur sept, les deux autres étant occupés par une Argovienne (Doris Leuthard) et un Zurichois (Ueli Maurer). En revanche, les autres régions, notamment la Suisse transjurane, orientale et centrale ainsi que le Tessin, n'ont pas de représentant.

Ce déséquilibre est une entorse non seulement à une belle tradition helvétique, mais aussi à la Constitution fédérale. Celle-ci dispose (article 175, al. 4) que les régions et les communautés linguistiques du pays doivent (!) être équitablement représentées au Conseil fédéral. Curieusement, la formulation en allemand de l'article constitutionnel est différente de la version française: elle demande unique-

ment que l'on tienne compte d'une répartition équitable des sièges entre les régions linguistiques (au lieu de «communautés linguis-

tiques»).

Espérons qu'un meilleur équilibre régional sera rétabli lors de la prochaine vacance au Conseil fédéral

Quoi qu'il en soit, cet article constitutionnel ne pose certes pas une contrainte immédiate, mais il n'est pas pour autant un vœu pieux. Toujours est-il que si la nouvelle répartition au Conseil fédéral ne «viole» pas la Constitution, elle n'en respecte guère l'esprit. Il faut quand même le dire! Ancien correspondant en Suisse romande de la NZZ, j'ai souvent critiqué les décisions de la majorité alémanique qui ne respectaient pas l'équilibre entre les régions et les langues, au détriment des Romands. Dès lors, il ne me semble qu'équitable de dénoncer un cas où cet équilibre est de nouveau rompu, serait-ce aux frais des Alémaniques – et des Tessinois.

Espérons qu'un meilleur équilibre régional sera rétabli lors de la prochaine vacance au Conseil fédéral, qui arrivera peut-être avec la démission de la conseillère fédérale Doris Leuthard. Son successeur devrait alors être Alémanique – n'en déplaise aux prétendants romands comme Christophe Darbellay ou Dominique de Buman, et surtout au Tessinois Filippo Lombardi. En tout cas, l'espoir de la Suisse italienne de retrouver un représentant au Conseil fédéral a été douché par l'élection du Vaudois Guy Parmelin. Aussi longtemps que le gouvernement comprendra trois Romands, l'élection d'un italoophone est fortement compromise.

La provenance régionale ne doit pas constituer le critère exclusif pour l'élection au Conseil fédéral: d'autres considérations comme la répartition entre les sexes et surtout la compétence des candidats sont tout aussi importantes. Il est vrai aussi que les temps où un conseiller fédéral pouvait agir comme un lobbyiste régional semblent révolus. Mais si l'on veut qu'une majorité de Suisses se recon-

Datum: 17.12.2015

LE TEMPS



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 37'021
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 10
Fläche: 30'300 mm²

naisse dans le gouvernement fédéral, il est important qu'ils aient de temps en temps un représentant «du cru». Le profond malaise du Tessin n'est certes pas dû à l'absence de conseiller fédéral italoophone depuis 1999. Mais cette absence l'a incontestablement renforcé.

Pour toutes ces raisons, il faudra veiller ces prochaines années à ne pas oublier les régions qui ont perdu lors de ces élections au Conseil fédéral, notamment le Tessin et la Suisse orientale. Pour les Saint-Gallois et les Thur-

goviens, la Berne fédérale est parfois bien loin. Heureusement, ils songent à organiser une exposition nationale en 2027. Mais n'attendons pas cette date pour découvrir ces lointains Confédérés. ■

CHRISTOPHE BÜCHI
JOURNALISTE («NZZ», «SCHWEIZ
AM SONNTAG») ET AUTEUR

